



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
 Du Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 50 c. Avis mort: 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
 Demander le tarif complet.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
VENTE DE BOIS
 Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 24 mars, dès les 13 h 45 les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Bois l'Abbé:
 350 stères hêtre, chêne, sapin, 8000 fagots.
 6 tas de perches.
 7 tas chêne p^o charbonnage.
 Verges à haricots et troncs.
 Le rendez-vous est à Champ Monsieur s/Neuchâtel, à 13 h. 45 et à la Prise Godet, à 15 h.
 St-Blaise, le 17 mars 1923.
 L'Inspecteur des Forêts du 1^{er} arrondissement.

VILLE DE NEUCHÂTEL
Canalisation de la rue Matile
Soumission
 pour les travaux de terrassements, pose de tuyaux, etc.
 Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumission sont à la disposition des intéressés au bureau technique.
 Les soumissions portant la mention "Canalisation de la rue Matile" devront être remises à la Direction soussignée jusqu'au 24 mars 1923, à midi.
 Direction des Travaux publics.

COMMUNE de Savagnier
VENTE DE BOIS
 Jeudi 22 mars, la Commune de Savagnier vendra, par enchères publiques, au comptant, 83 stères hêtre, 33 stères sapin, 1160 fagots, 50 billons et charpente, occupant 47 m² 56.
 Le rendez-vous est à 13 h. 30 près de la ferme Stauffer, sous le Mont.
 Savagnier, le 16 mars 1923.
 R 289 C Conseil communal.

IMMEUBLES
 Pour cause de départ on offre à vendre près de Montmolin, dans très belle situation, jolie petite maison avec jardin
 trois chambres et dépendances, buanderie, cave; eau, électricité. Jardin avec nombreux arbres fruitiers. Prix avantageux. S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.
 A vendre à Chavornay
 à proximité de la gare, joli bâtiment neuf, de deux logements avec grange, écurie et étables à porcs. S'adresser à Jules Cavin, maréchal, Chavornay.
 A vendre à Rolle
 jolie villa
 de rapport, trois appartements de deux chambres et une cuisine, dépendances, beau jardin arboré, ravissante situation à l'entrée de la ville, proximité de la gare. Belle vue. — Prix avantageux. S'adresser Etude Mayor & Bonzon, notaires, à Nyon. JH 50277 c

Terrains à bâtir
 A vendre à côté de l'arrêt du tram aux Carrels, plusieurs beaux terrains, vue magnifique. Facilités de faire des garages. Eau, gaz, électricité et égout sur place. S'adresser à Chs Enzen, Serre No 5, Neuchâtel, c.o.

ENCHÈRES
Enchère publique
 L'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchère publique, le mercredi 21 mars 1923, à 14 heures, à Auvier, au domicile de M. Adolphe Hämmerli, les objets suivants:
 Un régulateur, une glace, un canapé et un buffet à deux portes.
 La vente aura lieu en comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.
 Boudry, le 16 mars 1923.
 Office des poursuites: Le préposé, H.-C. MORARD.

A VENDRE
 A vendre trois vélos neufs au Peugeot homme, un Selecta pour dame. Matériel de vélos à liquider. Ch. Roland, Serrières.

ARTICLES DE PÊCHE
 professionnels et amateurs
 Reçu assortiment complet
 SAVOIE-PETITPIERRE NEUCHÂTEL

Les Zwiebacks maltés
KOHLER de Valangin
 sont en vente au
MAGASIN L. PORRET
 3, Rue de l'Hôpital, 3

Couleurs pour les teints
 Assortiment au complet. Or et argent. Papiers. Laques de toutes teintes.
 Rabais aux revendeurs
 DROGUERIE-HERBORISTERIE
PAUL SCHNEITTER
 Epancheurs 8, Neuchâtel
 Envoi par poste par retour du courrier.

Deux chaises-longues
 un fauteuil, closé pour malade, à vendre. S'adresser à A. Hall, Fontaine André 1.
Foin et regain
 à vendre, chez Ch. GUTH, Les Geneveys sur Coffrane.

Habillement
 pour garçon, propre et en bon état, ainsi qu'un habillement d'éclairneur, à vendre. S'adresser Chavannes 10, 1^{er}.
 A vendre un bon POTAGER en parfait état. S'adresser au magasin Hans Gyax, Seyon 4, Neuchâtel.

A VENDRE
 un fourneau, un four à ciment, une génératrice, un moteur électrique 3 HP, avec mise en marche, un ventilateur, un appareil soudeur autogène, deux bassins cimentés, sept cuves carrées, forte tôle, plusieurs bonnes. S'adresser à M. Widmer, rue du Manège 21.
Motosacoche 3 HP
 revisée, avec accessoires, à vendre pour 750 fr.
 Demander l'adresse du No 324 au bureau de la Feuille d'avis.
 A vendre une moto
 à deux cylindres, 2 1/2 chevaux, sortant de révision. Prix 350 fr. Grandjean, Cycles, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.

Salades, laitues
 Choux pain de sucre
 plantons hivernés repiqués, 1^{er} choix, à vendre, à 1 fr. 50 le cent. Expédition contre remboursement. — E. Coste, Grand Ruau, Auvier.
Si vous souffrez
 de MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NEURALGIE, RHUMATISMES, MAUX de DENTS, REGLES DOULOUREUSES, ou de n'importe quelles douleurs, prenez des
POUDRES OMÉGA
 remède des plus efficaces et le plus agréable à l'estomac.
 La boîte Fr. 2.— et Poudres d'arsenic à 25 c. dans toutes les pharmacies.
 Dépot général: PHARMACIES RÉUNIES No 18 La Chaux-de-Fonds

A remettre à Genève
 pour circonstances de famille, dans quartier populaire, un Café-Hôtel, avec onze chambres meublées, entièrement louées. Rapport assuré. — Reprise Fr. 14,500. — S'adresser à ACTIVA S. A. rue du Commerce 9, Genève. JH 50864 c

À LA TRICOTEUSE
 Rue de Seyon NEUCHÂTEL
 Jersey laine teintes modernes
 Blouses
 Jupes - Combinaisons
 Direct ire, etc.
 Jersey au mètre

A remettre à Genève
 train de camionnage, expéditions, démanagements, cinq chevaux. — Ecrite sous chiffres W 63161 X Publicitas. GENEVE.

Gramophone
 avec 25 disques, double face, à vendre. S'adresser à René Bexthoud, Métairie, Boudry.
 A vendre pour cause de double emploi un
canot moteur
 5 HP, dix places, convient pour la pêche et promenade, état de neuf, prix 700 fr., ainsi qu'un petit canot à voile et rames, cinq places. Fr. 200.
 Demander l'adresse du No 340 au bureau de la Feuille d'avis.

Pommes de terre
 Pommes de terre jeunes pour semens et consommation, sont livrées par wagon de dix tonnes. Disponible: foin et paille. — Loup & Brugger, Commugny. Téléphone 89.

Mise de vin
 Mardi 27 mars 1923, dès 14 h. à Concise
 Les frères Samuel et Georges Dyma exposeront en mise publique environ 15,000 litres de vin 1922, logé dans cinq vases. Concise, le 16 mars 1923. JH 56345 L Les exposants.

50-100 wagons de Briques "Mixedstone"
 à vendre. Prix exceptionnellement avantageux. G. HUNZIKER, Matériaux de construction, Anet.
 A VENDRE
 un potager quatre trons avec ustensiles, bouilloire cuivre, en très bon état, un petit bureau de dames, noir poli, un lit d'enfant, en fer verni blanc, complet, une commode et des tables, etc. Chavannes 23, au magasin.
 On offre à vendre un très bel ameublement de
chambre à manger
 et un de
chambre à coucher
 Revendeurs exceptés.
 Demander l'adresse du No 383 au bureau de la Feuille d'avis.

Le **Meilleur**
 pour les soins rationnels de la beauté et l'hygiène de la peau est toujours le
Savon au Lait de Lis
Bergmann
 Marque: Deux Mineurs
 Véritable à Fr. 1.60 chez Messieurs:
 F. Jordan, pharmac., Neuchâtel.
 E. Bauler, >>>
 A. Bourgeois, >>>
 F. Tripot, >>>
 A. Widhaber, >>>
 G. Bernard, Bazar, >>>
 E. Lüscher, épicerie, >>>
 Maison Ch. Pelliplet, >>>
 et succursales, Savoie-Petitpierre, >>>
 A. Gysse-Frères, Bore, >>>
 Zimmermann S. A., épici., >>>
 M. Tissot, pharmac., Colombier.
 Fr. Weber, coiffeur, Corcelles.
 E. Denis-Hedger, Saint-Aubin.
 H. Zintgraf, pharm., St-Blaise.

A remettre pour cause de maladie dans importante ville de la Suisse romande, un commerce de entre et fournitures de cordonnerie, ainsi qu'un stock de chaussures. Occasion spéciale pour
Cordonnier
 Bonne clientèle assurée. Conditions avantageuses. Adresser offres sous F. Z. 615 N. à F. Zweifel & Co. Agence de Publicité, Neuchâtel, rue Hôpital 8.

A enlever tout de suite superbe
chambre à manger
 noyer, avec divan.
 Demander l'adresse du No 337 au bureau de la Feuille d'avis.

Un camion
 à ressorts, force 800 kg., état de neuf, prix avantageux, à vendre. Ed. Moser, maréchal, Neuchâtel.

200 pieds lumier
 bien conditionnés, à vendre. A. Aellen, Maillefer 23, Vauxevon.
 A vendre un beau
veau-génisse
 issu de vache primée S'adresser chez Ch. Gattolliat, Corcelles (Neuchâtel)

On cherche à vendre une
bonne chèvre
 au cabri. — S'adresser à Mme Balmer, Hauterive.

A vendre
 une bonne jument pour le travail, un harnais, deux chars à ponts, essieux Patent, un tonneau, une glisse avec pont et siège, offre à avoine, couvertures, etc. bas prix pour le bloc. Baroni, Colombier. Téléphone 127.
 A vendre un très bel
accordéon
 avec étui, à prix modéré. S'adresser 1^{er} Mars 14, rez-de-ch., à gauche. OF 350 N

Occasion unique
 A vendre faute d'emploi trois bons vélos, à l'état de neuf, deux de demi-course et un avec changement de vitesse. S'adresser à Roger Vuille, Les Marais, Bèvaix.

A remettre pour cause de maladie dans importante ville de la Suisse romande, un commerce de entre et fournitures de cordonnerie, ainsi qu'un stock de chaussures. Occasion spéciale pour
Cordonnier
 Bonne clientèle assurée. Conditions avantageuses. Adresser offres sous F. Z. 615 N. à F. Zweifel & Co. Agence de Publicité, Neuchâtel, rue Hôpital 8.

Potagers
 A vendre deux potagers en parfait état, un neuchâtelois et un à deux trons, avec bouillotte et sur pieds démontables. — Adresse: P. Gentil, serrurier, Cormondrèche.

Canot
 de six à huit places avec moteur amovible 8 HP, à vendre ou à échanger contre bateau avec voile et dérive mobile, en bon état. Adresse: A. Ducommun, rue du Contrôle 33, Bienne.

Demandes à acheter
 On cherche à acheter d'occasion une
poussette
 en bon état. Offres à Koch-Otter, Champion.
 Demande à acheter, dans le haut de la ville,
villa
 de huit ou neuf pièces, avec dépendances, jardin ombragé, accès facile. Faire offres avec détail à Paul Bura, plâtrier-peintre, rue du Seyon 5 n.

On cherche à acheter une grande
malle
 de voyage. Ecrite Case postale 6415, Neuchâtel.

Eglise Indépendante
 L'inscription des Catéchumènes en vue de Pentecôte se fera jeudi, vendredi et samedi, 22, 23 et 24 mars, entre 1 et 2 h. de l'après-midi, pour les jeunes filles chez M. le pasteur S. ROBERT et pour les garçons chez M. le pasteur PERREGAUX.

CASINO DE LA ROTONDE — NEUCHÂTEL
 JEUDI 22 MARS, à 20 h. 30
 A la demande générale, deuxième et irrévocablement dernière représentation donnée par le
THÉÂTRE VAUDOIS
 de deux immenses succès de fou-rire
Un crâne lulu Nouvelle pièce vaudoise en 3 actes de M. Marc-Ernest Tissot
UN MARI TOUT TROUVÉ
 Vaudeville hilarant du même auteur
 Billets à l'avance chez HUG & Cie, musique, à Neuchâtel et jeudi soir dès 19 h. 30 à l'entrée de la Rotonde.

Grande Salle des Conférences - Neuchâtel
 Vendredi 23 mars, à 8 h. 15 soir
Conférence publique et gratuite
La Pouponnière neuchâteloise
 par M^{me} LÉFFLER-DELAHAUX
 avec le gracieux concours de M^{me} BERNER, cantatrice
 La conférence sera présidée par le Dr C. de MARVAL, secrétaire de la Croix-Rouge suisse.
 Entrée gratuite. Collecte à la sortie.

Abonnements
 pour le 11^{me} trimestre (Réabonnements)
 Le prix de cet abonnement, fr. 3.75 peut être payé dès maintenant, sans frais, à notre compte de chèques postaux IV 178, ou au bureau du journal.
 ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

ÉCOLE MÉNAGÈRE
 au Château de Ralligen (Lac de Thoune)
 Commencement des cours: 15 avril
 Direction: M^{me} D^{re} MARTHE SOMMER
 Prospectus franco

SALLE DU LYCEUM - Coq-d'Inde
 JEUDI 22 MARS 1923, à 20 h. 1/2
Récital de piano
 donné par
Madame A. ESCHIMANN-BERGEON
 PRIX DES PLACES: Fr. 2.50 (timbre non compris)
 Billets en vente au Magasin Hug & Cie, et le soir à l'entrée.
Salle des Conférences, Neuchâtel Jeudi 22 mars à 8 h. 15 du soir
RÉCITAL DE PIANO
 donné au profit de l'Institut des jeunes aveugles de Fribourg par
M. André SALA ancien élève de l'Institut
 Programme: J.-S. Bach, Beethoven, Schubert, A. Sala, Liszt
 Piano Erard de la Maison Fetsich frères.
 Prix des places: fr. 3.30, 2.20, 1.10 (timbre compris). Location au magasin de musique Fetsich frères.

Nettoyages du Printemps
 nous vous offrons à notre rayon Articles de ménage

Savons Savon de Marseille 72% le morceau 350 gr. -50 -45 Savon Sunlight le morceau 300 gr. -35 -20	Poudres à lessives "Schuler", "Le Chat" le paquet -68 "Persij" le paquet -70 "Lux" le paquet -75 "Vigor" le paquet -65 "Schnyder" le paquet -70	Pour nettoyer vos métaux Poudre Wernle le paquet -25 Alupastol le paquet -65 Poudre pour argentierie -30 Sigolin le paquet -65 Poudre pour couloirs, le p. -25	Divers Savon en pâte le paquet -58 Savon de sable le morceau -45 Sodex le paquet -25 Pâtes à nettoyer les métaux 1 ¹⁰
---	---	--	---

Décrotoires avec manche, 12 ⁵⁰ 13 ⁹⁵ 15 ⁵⁰ etc.	Balais de coton sans manche, 2 ⁵⁰ 3 ²⁰ 3 ⁸⁵ etc.
---	--

Divers Blitz-blanc sable à savon, 1/2 kg. -25 1 kg. -40 Bleu pressive, -20 -25 Paille de fer bonne qual. -55 Ecaustique Solell ¹⁴ , brillant, 1/4 kg. 1 ²⁰ 1/2 kg. 2 ¹⁰ 1 kg. 3 ⁷⁵	Brosserie Brosses à raser, 1 ³⁰ 1 ¹⁵ Brosses à récurer, 2 ⁵⁰ à 3 ⁴⁵ Balais de riz, 1 ¹⁵ 1 ³⁰ Pinceaux -45 1 ¹⁰ Brosses à main, -25 -28 -30	Divers Manches à balais, -40 Peaux de daim, 1 ⁵⁰ 1 ³⁰ Eponges pour nettoyage, -58 Décrotoires à main, 2 ⁷⁰ Torchons métalliques, -25	Pour la lessive Cordes à lessive long, 20 m., 2.20, 2.65, 3.70 30 m., 3.35, 4.10 50 m., 5.10, etc. Moulinets bois, 1.40, 1.50 Pincés à lessive, 60 p., 50 c. Pincés à ressort, la douzaine 25 c. Planches à laver, plaque zinc, 2.85, 3.10
---	---	---	--

Baquets fer galvanisé, ovales, 3 ⁸⁵ 5 ⁵⁵ 6 ²⁰ 8 ⁴⁰ 13 ⁹⁰ 19 ⁷⁰	Seaux à ordures 3 ⁴⁵ 4 ⁷⁰ Baquets fer étamé 2 ⁵⁰ 3 ¹⁵ Baquets émail, avec poignées 3 ²⁵	Baquets ronds, émail blanc, 1.40 1.50 1.65 2.25 2.65 Couleuses avec sac, fer galvanisé, dep. 18 ⁷⁵
---	---	--

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
 SOCIÉTÉ ANONYME
 NEUCHÂTEL

Filets à provisions
 165 175 240 265

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer Evole, beau logement confortable, cinq chambres. S'adresser notaire Brauen.

A louer pour le 24 juin, à petit ménage.

logement

de deux chambres. S'adresser Casarès 13, a. ler.

A louer pour le 1er avril, à Corcelles

un appartement bien exposé, au soleil, comprenant quatre chambres, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser à M. André Grandjean, Corcelles, Petit-Berne.

Moulins 43. — A louer, pour le 24 juin, logement de trois pièces, cuisine et dépendances. Fr. 4.— par mois. S'adresser chez M. Jules Kunz, Fbg de l'Hôpital 28.

A remettre au centre de la ville appartement de trois chambres et dépendances, disponible tout de suite. Etude Petitjean & Hotz, Neuchâtel.

On offre à louer une jolie maison pour

séjour d'été

à 5 minutes de la route cantonale. Comprend six chambres, cuisine et dépendances. Electricité, eau devant la maison, jardins. S'adresser Hermann Stähli, Brot-Dessus près les Ponts-de-Martel.

Logement de cinq chambres et dépendances. Ecluse, à louer pour St-Jean. Etude G. Etter, notaire, (le matin).

Evole. — A louer beau logement six chambres, veranda, confort moderne, jardin, belle vue. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer pour le 24 juin 1923: 1° un logement de cinq pièces plus cuisine, cabinet de bains et grand atelier vitré; 2° logement de cinq pièces avec grande cuisine. Tous deux avec locaux indépendants à sous-louer éventuellement. On peut aussi louer les deux logements ensemble, soit dix pièces. S'adresser pour renseignements Place Flagot 7, rez-de-chaussée.

CHAMBRES

Chambre meublée. — Rue du Trésor 11, 3me, à droite.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE indépendante. Rue du Concert 2. Belle grande chambre, au soleil. Jouissance d'une veranda. S'adresser Côte 19, 2me.

Chambre meublée et bonne pension, pour le 1er avril. S'adresser Ecluse 13, ler, à droite. Encore place pour deux ou trois pensionnaires.

Chambre meublée, indépendante. Grand'Rue 14, au 2me.

Chambre meublée, au soleil. Faubourg du Lac 8, ler, à dr.

Jolie chambre meublée, libre tout de suite. — Une ou deux chambres meublées ou non, part à la cuisine et dépendances, époque à convenir. Terreaux 7, rez-de-chaussée, à gauche.

Jolie chambre meublée, indépendante, au centre de la ville, ler avril ou date à convenir. Demander l'adresse au No 515 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer dès avril, chambre indépendante, non meublée. — Pondrèze 11

BELLES CHAMBRES avec pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 19, ler.

Belle chambre indépendante, pour personne sérieuse. Concert No 4, 3me, à droite.

Jolie chambre meublée, pour monsieur rangé. — Seyon 26, a. chausseries.

Dans petite famille tranquille, chambre confortable, au soleil. — Belle vue. — Fahys 59, 2me étage.

Chambre, Bellevaux 6, rez-de-chaussée, à droite.

Jolie chambre meublée, au soleil. Fr. 20. Seyon 9a, 3me, c.o.

LOCAT. DIVERSES

Bonne cave voutée à louer, rue du Château 2. S'adresser le matin. Etude G. Etter, notaire, Berne.

LOCAUX. A louer pour Saint-Jean prochain ou plus tôt de beaux locaux éclairés, situés aux Faves, Force électrique installée. Etude Petitjean & Hotz, Neuchâtel.

Colombier

A louer beau local à l'usage de magasin, atelier, bureaux, etc. S'adresser à P. Zinder, rue Basse 9.

A louer

jardin potager

et verger. S'adresser à Mlle Ritter, à Monruz.

Demandes à louer

On cherche à louer

pension

café-restaurant

ou

restaurant sans alcool

Offres sous chiffres K 1608 U à Publicitas, Bienne.

On cherche

pour le 24 juin, pour trois grandes personnes, un appartement de trois chambres avec dépendances, quartier ouest de la ville ou Sorrières.

Adresser offres écrites sous S. K. 389 au bureau de la Feuille d'Avis.

UNE DAME

d'un certain âge qui possède ses meubles, désirerait dans le but de se recréer un intérieur parer un logement. Ecrire sous A. B. 394 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche

JOLIE CHAMBRE à proximité de l'Ecole de commerce. Beaux-Arts 28, 8me.

On cherche une grande chambre meublée

indépendante. — Offres écrites sous G. C. 336 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer pour le 24 juin 1923.

LOGEMENT

de trois chambres, cuisine et dépendances, pour deux personnes. Ecrire sous A. M. 324 au bureau de la Feuille d'Avis.

Monsieur demande chez personne âgée.

CHAMBRE MEUBLÉE

propre, si possible indépendante. Indiquer prix et conditions sous chiffres J. G. 333 Poste restante, Ville.

On cherche à louer aux abords de la ville.

PETITE MAISON

ayant deux logements et dégagements. Adresser offres écrites avec prix sous P. M. 322 au bureau de la Feuille d'Avis.

Le Radio-Club de Neuchâtel cherche

un local

pour ses séances. Ne peut entrer en considération qu'un local pouvant contenir une cinquantaine de personnes et renfermant, outre des tables et des chaises en nombre suffisant, une ou deux armoires. Le local doit être accessible en tout temps et exclusivement réservé pour le Club.

Adresser les offres au secrétariat. Case postale 231.

OFFRES

On cherche place pour

jeune fille

dévouée, connaissant très bien les travaux à l'aiguille. Offres à Mme Bienz, Murfeldweg 81, Berne. JH 21865 B

Le soussigné placera encore quelques jeunes filles,

comme aides dans ménage, femmes de chambre

bonnes d'enfants

ou demoiselles de magasin

Offres à A. Weber-Zwingli, Waedenswil. P 1155 Z

On cherche à placer

après Pâques, jeune fille libérée de l'école, ayant instruction secondaire, dans bonne famille où elle se perfectionnerait bien dans la langue française. Elle aiderait au ménage ou s'occuperait des enfants. Offres à Joseph Mühlheim, agriculteur, Brüz près Bienne.

Jeune fille

16 ans, ayant suivi pendant trois ans l'école secondaire, possédant de bonnes notions de la langue française, cherche place dans famille ou magasin de Neuchâtel où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Prétentions modestes. Vie de famille déléguée. S'adresser H. Page, Prébarren 4.

VOLONTAIRE

On cherche à placer jeune fille de la Suisse allemande, de 17 ans, parlant un peu le français, comme volontaire ou bonne à tout faire, désire petits gages. S'adresser M. Daniel Clero, Combe Garot s/Bondry.

DAME

d'un certain âge désire place chez personne seule; donnerait des soins à personne malade. — Ecrire sous J. G. 335 au bureau de la Feuille d'Avis

JEUNE FILLE

16 ans 1/2, robuste et de bonne volonté, cherche place dans bonne famille de la Suisse romande, comme aide de ménage et pour apprendre la langue française. Condition principale: bon traitement. Prière d'adresser offres à Z. G. 236 Rudolf Mosse, Saint-Gall.

On cherche à placer, pour le 15 avril prochain, dans bonne famille une

jeune fille

de 16 ans comme

VOLONTAIRE

où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à M. E. Müller, Falkenberg à Berne.

Jeune fille

Le famille honorable d'agriculteur cherche place facile d'accès de la matrasse de maison où elle apprendrait la langue française. On préfère bon traitement à fortes gages. S'adresser à Famille Köhli, «im Gueli», Kappelen près Aarberg (Berne).

Jeune fille quittant l'école à Pâques

où elle apprendrait les travaux du ménage et la langue française. S'adresser à Famille Weber-Arn, Buettgen p. Buren a/A (Berne).

On cherche place

pour jeune fille bien élevée, de 16 ans, dans bonne maison particulière ou commerce où elle apprendrait la langue française. Fritz Kammer, Waldenstr. 15, Interlaken.

On cherche place

à Neuchâtel ou environs pour aider au ménage. Vie de famille et petits gages désirés. S'adresser à Mme Paul Beiner, rue de Corcelles 12, Peseux.

VOLONTAIRE

à Neuchâtel ou environs pour aider au ménage. Vie de famille et petits gages désirés. S'adresser à Mme Paul Beiner, rue de Corcelles 12, Peseux.

JEUNE FILLE

22 ans, sachant bien cuire et tenir un ménage soigné cherche place pour le 5 avril au plus tard. Ecrire sous chiffres A. M. 152 Poste restante, Neuchâtel.

PLACES

On demande pour bonne famille une

FEMME DE CHAMBRE

sérieuse, connaissant le service. S'adresser avec certificats au Bureau de placement, Faubourg du Lac 8.

Jeune fille honnête et active trouverait place

d'aide

de la matrasse de maison dans bonne famille d'agriculteur. — Leçons d'allemand. Vie de famille. Offres à M. Albert Buesch, à Ruz, 18e-Camagne.

Jeune fille

honnête est demandée pour tous les travaux du ménage. — Se présenter le soir Beaux-Arts 8, 8me.

On cherche pour Bureau de poste

jeune fille de bonne famille, âgée de 17-20 ans, pour aider au ménage et à la poste. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Les offres sont à adresser au Bureau des Postes, à Lohn (Soleure). JH 30026 So

Jeune fille

de 20 à 25 ans sachant cuire, est demandée pour faire un ménage et soigner un enfant. S'adresser M. Mag. de primeurs, rue des Potentaux.

JEUNE FILLE

habitant l'ouest de la ville, si possible pour aider aux travaux du ménage durant une partie de la journée. S'adresser Beauregard 3, 2me, à gauche.

Ménagère

On demande une personne de confiance et au courant des travaux de ménage pour famille de cinq personnes. Bons soins assurés et vie de famille. Pour renseignements et offres, s'adresser à P. Diacon, Dombreson (Neuchâtel).

Jeune cuisinière

demandée pour pensionnat. — Ecrire sous A. L. 317 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche une

JEUNE FILLE

active, pour tous les ouvrages d'un ménage soigné; occasion d'apprendre la langue française. Rue des Beaux-Arts 28, au rez-de-chaussée. c.o.

PERSONNE HONNÊTE

de 30 à 35 ans, pour faire le ménage d'un ouvrier, à la campagne.

Demande l'adresse du No 246 au bureau de la Feuille d'Avis.

FILLE

pour les travaux du ménage. S'adresser au Restaurant de la Promenade.

Mme Paul Loretan, cherche pour le 1er avril, une

personne

de toute confiance pour faire un ménage de trois grandes personnes. S'annoncer par téléphone No 31, à Auvenerier.

EMPLOIS DIVERS

Charpentier-ménisier

Bon ouvrier trouverait emploi tout de suite chez Lienher Frères, entrepreneurs, Savagny.

Demiseille de toute moralité, ayant une grande pratique commerciale, connaissant les deux langues, cherche place de

Irre VENDEUSE

ou emploi analogue dans bonne maison de la place. Accepterait aussi gérance ou poste de coiffeuse. Références de 1er ordre. Adresser offres écrites sous A. C. 338 au bureau de la Feuille d'Avis

On cherche pour tout de suite ou pour Pâques, garçon libéré de l'école, sachant traire et fabriquer,

pour aider

aux champs et à l'écurie. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Offres écrites à A. B. 845 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jardinier

On demande jardinier-ouvrier, très expérimenté, marié, sans enfants, propriétaire aux environs de Vevey. Adresser offres par écrit, accompagnées de certificats sous P 790 N à Publicitas, Neuchâtel. P 790 N

Mécanicien

Jeune homme, 22 ans, cherche place dans un garage automobile. A déjà quelques notions de la conduite des camions. — Certificats à disposition. Ecrire sous C. C. 316 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille ayant fait trois années d'école de commerce à Berne, cherche place dans un

BUREAU

où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Adresser offres et conditions à M. Brunner, Brückfeldstr. 22, Berne

On cherche pour environ six mois d'été.

demoiselle

protestante, simple et de famille sérieuse auprès d'une petite fille de 6 ans, pour lui parler en français. On préfère personne sachant coudre. Eventuellement place à l'année. Domicile en été: Hôtel Richi-Kalm et en hiver: à Zurich. Prière d'adresser offres avec prétentions, références et photographie à Mme Chs Burhop, Directeur, Zurich, Mörlstrasse 19.

Pour jeune fille

finissant son apprentissage de couturière à Pâques, on cherche place dans atelier pour se perfectionner. S'adresser à M. Gotli, Brunner-Schmid, Arbustergasse, Olten. JH 21857 B

ON DEMANDE

garçon de 12 à 14 ans désirant apprendre la langue allemande et aider aux travaux de la campagne. S'adresser chez Paul Droz, épicerie, Tufflens (Berne).

Ménage sans enfants, de toute confiance, depuis 12 ans employé dans le même commerce, désire engagement dans maison de

Denrées Coloniales

ou quincaillerie

et articles de ménage

Accepterait aussi gérance d'une succursale.

Demande l'adresse du No 343 au bureau de la Feuille d'Avis.

Employé de bureau (Suisse allemande).

cherche place

dans maison de commerce, où il pourrait se perfectionner dans la langue française. Diplôme et certificat d'apprentissage à disposition. Offres écrites sous chiffres E. W. 348 au bureau de la Feuille d'Avis.

Apprentissages

On cherche

une apprentie

pour la couture fine et moderne. S'adresser à Mme Ernst, Oranienstr. 2, Neuchâtel.

On demande une

apprentie repasseuse

S'adresser chez Mme Montandon, Vauseyon, Bavières 8.

Jeune homme

de bonne famille comme apprenti de commerce pour sa succursale de Francfort s/M. Adresser les offres Case postale No 15748, Le Locle. P 10600 Le

Jeune homme

de bonne famille comme apprenti de commerce pour sa succursale de Francfort s/M. Adresser les offres Case postale No 15748, Le Locle. P 10600 Le

apprenti cordonnier

Adresser G. Linder, Ecluse 14.

PERDUS

Les deux fillettes bien connues qui, le 19 février, ont ramassé des

billets de banque

à la foire du Landeron sont priées de les remettre au poste de Police du Landeron.

AVIS DIVERS

Leçons de piano et de chant

M^{lle} Ruth Colin

qui viendra habiter Corcelles à partir du 15 avril, se recommande

Lessiveuse

est demandée à domicile, une fois par mois. Ménage de quatre personnes. Offres écrites sous H. G. 841 au bureau de la Feuille d'Avis.

On accepterait en pension

jeunes filles

qui désirent suivre les écoles supérieures à Berne. — Bonne nourriture abondante, bons lits. Prix 80 à 100 fr. par mois selon chambre. Famille Tanner-Moser, Mithri n, Berne

On demande à emprunter la somme de

3 à 5000 francs

pour un commerce, intérêts jusqu'à 8%. Forte garantie. Affaire pressante, mais très sérieuse. Adresser offres écrites sous chiffres D. 844 au bureau de la Feuille d'Avis

Couturière

se recommande pour tous travaux concernant son métier, à la maison ou en journée. Mlle Irma Sutter, Hanterive

ÉCHANGE

Fabricant de la Suisse allemande cherche à placer son fils devant suivre l'école de commerce de Neuchâtel, en échange dans bonne famille de professeur ou de commerçant. On accepterait garçon ou fille de 12 à 15 ans, qui pourrait suivre l'école secondaire ou les cours de l'Institut Ingebohli. Offres à Karl von Ew, Brunnen, Ingebohli.

Leçons d'anglais

méthode phonétique et on le désire. — Miss Thornton, Faubourg du Crêt 5.

Pour sérieuse affaire de report

on emprunterait

5000 francs

Haut intérêt assuré. Remboursement selon échéances. Intérêts non exclus. Offres à D. B. Case postale 61, Yverdon.

CIRCULAIRES

et tous travaux concernant la machine à écrire chez Mlle H. Dessoulay, Côte 8.

AVIS DE SOCIÉTÉ

Compagnie des Vignerons

MM. les membres de la Compagnie sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 23 mars, à 11 h. 1/2 du matin, à la salle des commissions, Hôtel de Ville.

MM. les propriétaires de vignes qui désirent devenir membres de la dite Compagnie et se mettre au bénéfice des visites qu'elle fait faire, sont invités à s'adresser à cet effet, jusqu'au jour indiqué, à son secrétaire, M. Ch. de Montmolin.

Le tarif actuel est de 10 fr. pour les Neuchâtelais et de 15 fr. pour les non Neuchâtelais. Il n'est point perçu de cotisation annuelle.

Remerciements

Monsieur Maurice KUF-FER et ses enfants profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant la maladie et à la suite du décès de leur chère épouse et mère font part de leurs sentiments de sincère reconnaissance.

St-Blaise, le 17 mars 1923.

PROSPECTUS

Société Anonyme Commerciale „UTILITAS“, Lausanne

Capital actions: Fr. 500,000.— entièrement versés

Emission d'un

Emprunt 6% de Fr. 500,000.— Série A

divisé en 1000 obligations au porteur de Fr. 500.— nom., N° 1 à 1000, remboursables au pair au plus tard le 31 mars 1928, mais dénonçables réciproquement à partir du 31 mars 1925, et remboursables au pair sur préavis de six mois.

La Société Anonyme Commerciale Utilitas a pour objet toutes opérations commerciales. Elle s'est spécialisée notamment dans la

Téléphonie Sans Fil

et possède un département pour les recherches scientifiques, travaillant sous la direction d'un ingénieur diplômé.

POUR LE TERME

GRAND CHOIX

RIDEAUX

L. DUTOIT-BARBEZAT

9, RUE DE LA TREILLE, 9

Magasin au 2^{me} étage

Installations d'appartements

Magasins

Gustave Paris s. A.

Coq d'Inde 10 — Téléphone 119

Les Costumes et Manteaux d'été pour dames sont arrivés

Toilerie - Cotonnades - Draperie
Nouveautés pour robes et blouses
Tous les lainages

Crêpe marocain, coton laine et soie
Crépon coton, uni et fantaisie
Soieries — Velours

Tissus meubles - Coutil matelas
Literie - Crins, plumes et duvets
Couvertures de laine, mi-laine et coton

Sous-vêtements p^r dames et messieurs

Messieurs!

Nous mettons en vente:

Bottines Boxcaif brun, système cousu main 26.80

Bottines Boxcaif noir, système cousu main 15.75

Bottines Boxcaif noir, deux semelles 22.50 24.50

Bottines Boxcaif noir doublé de peau 26.80 29.80

Chaussures J. KURTH
Neuchâtel - Place de l'Hôtel-de-Ville

Papeterie A. KULLING & C^{ie}
Rue de l'Hôpital

LIQUIDATION GÉNÉRALE
Rabais considérables

Maroquinerie:
Sacoques, — Portemonnaies, — Buvards, — Portefeuilles, — Portefeuilles, — Sous-mains, etc.

Matériel:
Brevetés — Pense-lettres, — Porte-plumes, — Crayons
Papiers garnis, — Grammes, — Compas
Biquettes, — Encre, — Colle, — Ardoises, — Craies, etc.

Registres:
Livres de comptabilité, — Copie de lettres, — Formulaires de comptes-courants et divers.

Papeterie:
Boîtes papier à lettres et enveloppes, — Papiers à dessin, à décalquer, — Papier buvard, — Cahiers, — Carnets, — Blocs-notes, — Albums, etc.

Grand choix de cartes postales

LIQUIDATION DÉFINITIVE

Pour le District de Boudry

Commerce de charbons

Oscar PORRET
Saint-Aubin

Coke — Anthracite — Houille pour cuisine — Houille de forge
Briquettes "Union" — Boulets "Spar" etc.

Livraisons à domicile aux plus bas prix
Téléph. 34. Se recommande

RAS
la marque préférée
pour CHAUSSURES

Blanche Neige
notre laine décatie, blanc, beige, ciel, rose, l'écheveau 1.40

AVX ARMOURIERS S.A.
NEUCHÂTEL.

Desserts fins

VIENT D'ARRIVER
grand choix dans tous les prix
Timbres 5 % - Service à domicile

ROTISSERIE DE CAFÉS FINS
M. BUGNON - SAINT-HONORÉ

CORS
Océan-Purifié
1^{er} CORRIDOR BLANC
EFFET DÉTERGENT. NOMBREUSES ATTESTATIONS

Le Corridor blanc Rosanna dont le succès est toujours croissant est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries du canton.
Dépôt général: Pharmacie du Val-de-Ruz, Fontaines.

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête

CACHETS
antinévralgiques
MATHEY

Soulagement immédiat et prompt guérison: la boîte de fr. 40 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, No 18, La Chaux-de-Fonds.

Maison spéciale
Pour l'ENCADREMENT

E. Knecht
Hôpital 20, 1^{er} étage
Neuchâtel

Tableaux
Gravures
Eaux-fortes

FIANCES: VISITEZ NOTRE EXPOSITION

AVÈZ-VOUS des PARQUETS?

Non! Mais nous écurons nos planchers avec le "Krisit" de Henkel & Cie. S. A., Bâle.
Le paquet 40 cts. dans tous les bons magasins.

Huiles pour machines, autos, moteurs, cylindres, décolletage, parquets, etc., de la maison STERN-SÖNNEBORN, raffinerie la plus importante du continent.

Spécialité **AUTO-VOLTOL**, huile incompressible traitée au courant électrique à haute tension, superlubrifiant par excellence. Concessionnaire.

LANGÉOL S. A., Boudry, Téléphone 2

Demandez nos conditions pour n'importe quelle huile et graisse industrielles, huile lourde, carboléum, etc.

Les PILULES SUISSES
du Pharmacien Rich. Brandt
(un produit purement végétal) font disparaître les

Troubles de la Digestion
(constipation) et leurs suites
46 ans de succès!

La boîte avec l'étiquette « Croix Blanche » sur fond rouge et le nom « Rich. Brandt » dans les pharmacies au prix de fr. 2.-

CHAUFFAGE CENTRAL

BUREAUX TECHNIQUES - DEVIS
Nombreuses installations en fonctions depuis 30 ans

PRÉBANDIER S. A.
dans anciennes ou nouvelles maisons - Références 1^{er} ordre - Demandez les prix - NEUCHÂTEL - Tél. 7.29

Expositions nationales et internationales: Médailles d'or, Médailles d'argent

CARROSSERIES AUTOMOBILES
TORPÉDO - LIMOUSINES - CAMIONS

Alfred QUELLET, constructeur, Neuchâtel
Ateliers: Coq d'Inde 18 - Domicile et bureaux: Port-Roulet 1

NOUVEAU! DEMANDEZ LA **NOUVEAU!**

Carrosserie d'Auto-car 20-30 places

conforme aux prescriptions de la loi et s'adaptant à n'importe quel camion-automobile
Références, photos et devis à disposition

Usine spéciale pour la fabrication de roues d'automobiles
Fournisseur de la Fabrique MARTINI, à St-Blaise

Reçu un grand choix de

Pains d'épices Pernot
Prix avantageux
Mag. Rod. Luscher
FAUBOURG DE L'HOPITAL

Gypserie - Peinture Décoration
Moser & Fortis
Ecluse 42

Transformations - Réparations
Papiers peints
Travaux en ciment
DEVIS DEVIS

Vous ne devez plus craindre

de vous enlaidir en portant des lunettes ou un pince-nez. — Nous possédons un grand choix d'articles élégants, légers, stables, qui sont pour le visage une véritable parure.

Office d'optique Ferret-Peter, Epancheurs 9
Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les oculistes. Examen gratuit de la vue. Service rapide de réparations.

Palmona
l'excellente graisse mélangée

MEUBLES PERRENOUD

Sont reconnus les meilleurs et les plus avantageux

TÉLÉPHONE 67

Faites vos achats aux Grands Magasins de **Neuchâtel**
Faubourg du Lac 19-21

Marque de garantie

Oh! que cela sent bon!

Mais, mon enfant, c'est un potage Knorr

Une véritable leçon, par le film, de l'histoire de l'Egypte antique

LA FEMME DU PHARAON

L'authenticité des palais, des costumes et des mœurs se trouve confirmée par les fouilles du tombeau de **TUTANKHAMEN** par Lord **CARNAVON**

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHÊNE DE LA PEUR

PAR 17
CLAUDE MONTORGE

Mme la comtesse se trouvait mieux, mais elle l'avait en elle-même repris conscience de l'épreuve qui l'avait trappée.

Anne, craignant que la vue de la fumée et des étincelles qui montaient et qui faisaient un immense panache à la colline, la lui rappelât trop cruellement, pria le cocher de faire demi-tour et de descendre la voiture à cent mètres plus bas, à l'endroit où les branchages arrêtaient la vue.

Elle profita de cette manœuvre pour revenir vers ses petits, pour les embrasser, les rassurer, les prier d'être bien sages en attendant son retour, qui serait peut-être un peu long.

Puis elle redescendit vers la voiture.

— Comment vous sentez-vous, Madame? dit-elle.

— Ah! c'est vous, Annette, c'est vous? Où suis-je donc?... ah! oui... Le château, le château qui brûle... et mon enfant qui est endormi dans sa chambre. Mon enfant! mon enfant!

En entendant ce cri d'une mère, plus tragique que la dernière plainte d'un mourant, Anne donna l'ordre au cocher de retourner au château le plus rapidement possible.

— Hâtez-vous, hâtez-vous, cocher. Crevez vos chevaux, s'il le faut.

Les chevaux prirent une allure désordonnée

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

et Anne demeura assise près de la comtesse, pour lui soutenir la tête et lui éviter les heurts trop durs.

En arrivant au Pré-Bernard, les chevaux ralentirent. Mais Anne pria le cocher de les stimuler et ils grimperont la pente au grand trot. Au milieu de la côte stationnaient encore quelques voitures, quelques cavaliers qui s'étaient péniblement remis en selle et les piqueurs restés valides qui avaient rattaché les chiens.

Quelques blessés étaient étendus sur les coussins des voitures et les dames leur donnaient des soins.

Les gardes forestiers étaient accourus de tous les points de la forêt et prêtaient leur concours aux assistants.

Quelques chevaux gisaient encore à mi-côte, morts ou mortellement blessés.

Le comte de Chantereau, affolé à l'idée de la gravité que les accidents auraient pu revêtir, interrogeait les gardes, les piqueurs, les chasseurs même pour envoyer à la gendarmerie un compte rendu détaillé de l'aventure. Il allait, interrogeant tout le monde, nerveux, surexcité, proférant, selon son habitude, des menaces.

Il fut tout étonné de se trouver en présence de Brisebarre que, dans le tumulte et l'agitation de cet instant tragique, il n'avait pas remarqué. Il le toisa d'un regard de mépris et, s'adressant à voix basse à Pierre Girardot, il lui demanda:

— Que fait donc là ce braconnier?

— Monsieur le comte, parlez sans colère de cet homme. J'étais dans son chantier, près de lui, lorsque l'accident s'est produit; je causais avec lui et j'ai lu un tel étonnement et une si épouvantable angoisse sur son visage que ce serait commettre une infamie que de l'accuser d'avoir trempé dans ce guet-apens.

Vous nous aviez chargés hier de surveiller

d'une façon toute particulière les bûcherons, les charbonniers, les coupeurs, les charretiers. Je me suis attaché, pour des raisons personnelles, à Brisebarre.

J'ai eu la tristesse d'apprendre, hélas! que le chien sur lequel vous m'avez fait tirer un coup de fusil hier soir et que nous avons pendu au Gros-Chêne lui appartenait.

— Alors, s'écria le comte, je tiens l'auteur de l'attentat; il aura voulu se venger... Je vais le faire arrêter.

— J'affirme sur mon honneur et sur ma conscience qu'il n'est pas coupable. Si vous aviez vu, Monsieur le comte, avec quelle intrépidité il se précipita au-devant d'un cheval qui s'était échappé de son côté, comment il monta sur ce cheval pour se faire conduire ici avec plus de célérité et comment il s'est comporté, il ne vous inspirerait pas un seul soupçon. Je ne sais où il a appris à dompter les chevaux, à les tenir, à les faire obéir, mais Brisebarre était ici avant que les cavaliers eussent eu le temps de se reconnaître. Il a tiré les victimes de dessous les chevaux; il a transporté les blessés dans les voitures; il s'est multiplié pour porter secours de tous côtés et son attitude, je vous l'affirme, n'était pas celle d'un homme qui a quelque chose à se reprocher.

— Billevesées que tout cela, dit le comte, qui regardait toujours d'un œil défiant les allées et venues de Brisebarre. S'il sait que nous avons tué sa chienne, il a de la rancune, et alors il aura tendu ce piège et, par raffinement d'hypocrisie prudence, autant pour contempler son ouvrage que pour égarer les soupçons, il sera accouru. Girardot, cet homme vient de nous regarder avec des yeux dans lesquels j'ai vu luire de la colère; je vais prier les gendarmes de s'emparer de lui; s'il nous prouve qu'il n'est pas coupable, on en sera quitte pour le rela-

cher; mais, d'ici là, je ne me sentirai en sécurité que lorsque je le saurai en prison.

— Monsieur le comte, je vous le répète, ce sera une mauvaise action. Nous jugeons trop les hommes sur l'apparence; celui-là est peut-être braconnier, mais c'est un homme de cœur tendre et un bon père de famille. Quand j'ai su que le chien sans collier que nous avons tué hier était le sien, j'ai eu des remords.

— Vas-tu le mettre du côté des braconniers, à présent? Autant je trouverai de chiens errants sur mes chasses, autant j'en ferai abattre. Brisebarre est un homme surnois, rancunier, redoutable. Il a peur de me paraître suspect, et il est venu porter secours aux victimes de sa scélératesse, qui sait, peut-être pour voir si je n'étais pas parmi les blessés et s'en réjouir.

— Monsieur le comte, ne faites pas de suppositions monstrueuses.

— Tu vas voir, je vais l'interroger et l'obliger à nous révéler ses véritables sentiments.

Le comte approcha de Brisebarre, occupé à donner à boire à un blessé, et lui parla:

— Vous voilà métamorphosé en garde-malade, Brisebarre?

Le bûcheron ne daigna pas même tourner les yeux du côté de son interlocuteur et continua à se rendre utile.

— Je vous félicite sincèrement, reprit le comte, de la promptitude avec laquelle vous êtes accouru au secours des blessés.

Il y avait, dans le ton où cette phrase fut prononcée, tant d'aigreur et d'ironie, que le bûcheron réprima difficilement un mouvement de colère et il répondit:

— Dites-moi bien, Monsieur le comte, que je n'aurais pas fait seulement un pas pour vous tirer d'un précipice.

— Vous en eussiez fait plutôt un pour me pousser dedans?

— Je ne dis pas non. Vous avez le talent d'exaspérer tout le monde, de vous créer volontairement des ennemis et de jouer avec la patience des gens qui finiront par ne plus supporter vos fantaisies avec autant de résignation.

— Qu'entendez-vous par là, Brisebarre? Vous me faites des menaces, il me semble?

— Je ne fais jamais de menaces; j'agis; je fais comme vous, du reste. Vous avez pendu mon chien hier, je me reconnais le droit de pendre tous les vôtres.

— Et vous me dites cela en face?

— Eh! croyez-vous que vous me faites peur? — J'ai fait avertir tous les travailleurs du bois que je ne voulais plus voir rôder un seul chien dans la forêt. Autant j'en rencontrerai, autant j'en ferai exécuter. Je suis décidé à ne plus tolérer un seul braconnier dans mes propriétés.

— Soyez tranquille, les braconniers n'ont pas de temps à perdre et ils ne tarderont pas à se rendre compte qu'il n'y aura plus rien à faire dans vos bois.

— Que voulez-vous dire par là?

— Je me comprends, cela suffit.

— Entendez-vous dire que vous n'y laisserez pas un seul lièvre?

— Comprenez comme il vous plaira. Nous tenons à nos chiens, nous autres bûcherons. Ce sont des chiens qui se couchent sur nos vêtements quand nous travaillons et qui gardent la maison la nuit. Ce sont de pauvres petites bêtes qui nous sont attachées et auxquelles nous sommes redevables de reconnaissance. Or, nous ne pouvons pas avoir constamment l'œil sur ces petites bêtes pour les rappeler lorsque, par hasard, elles tombent sur la piste d'un lapin ou d'un lièvre.

(A suivre.)

POLITIQUE

Etats-Unis

Une réponse aux Alliés
Les dépenses américaines d'occupation
PARIS, 19. — On mande de Washington que le département d'Etat a envoyé à Paris sa réponse aux propositions des Alliés pour le remboursement, sur les versements futurs de l'Allemagne et en douze annuités de 250 millions de dollars représentant les dépenses d'occupation de l'armée américaine en Rhénanie.

Egypte

L'agitation augmente

LE CAIRE, 19. — Une lettre adressée par Abdel Azin bey Fahmi au premier ministre Yeha Ebrahimi pacha et publiée dans la presse égyptienne cause une vive sensation. L'auteur de la lettre dit que l'ancien premier ministre Nessim pacha a faussé et défiguré le projet de constitution de sorte que la souveraineté du peuple se trouve détruite.

Chronique parisienne

Paris, 17 mars 1923.

L'hiver a laissé son manteau...

Un acclimaté mal vêtu
Les déficits de l'esprit critique. — De l'utilité scientifique de la boxe
Nous ne sommes plus aux temps romantiques où le printemps naissait le soir, dans l'embrasement des vents, tandis que la bergamotte se posait aux premiers buissons verts.

En présence de déclarations pareilles émanant d'un organe dont l'impartialité est manifeste, on peut affirmer que les porte-voix des partisans de l'initiative douanière détonnent. La Chambre suisse de commerce, d'ailleurs, qui comprend des membres représentant l'industrie d'exportation, et M. Sulzer, le grand industriel zuricois, rapporteur de la majorité de la commission au Conseil national, sont arrivés à cette conclusion que, dans l'intérêt de toute l'économie politique suisse, l'initiative douanière doit être repoussée.

On aurait pu, semble-t-il, puisque nous vivons en un temps de compromis et d'amendements, essayer au moins d'habiller à la française ce vocable d'outre-Manche. Pourquoi n'écrirait-on pas « interview », puisque nous avons déjà « mildiou », et que, le voyant sous cette forme, M. André Thérivé lui-même n'aurait plus eu de prétexte à frocer les sourcils ?

Il est un bon sens populaire, tout pétri d'instinct et de tradition, que les académiciens eussent été avisés de consulter avant d'accorder à un hôte impudent droit de cité, sur le vu seulement de très discutables lettres de créance. Nos pères savaient mieux assimiler les étrangers ; ils naturalisaient au vrai sens du mot, si bien qu'un esprit non prévenu affirmerait volontiers aujourd'hui que « paquebot » et « redingote » sont de la plus authentique source française.

A qui la faute ? demandera-t-on. Il semble bien de nouveau, hélas, que les coupables soient les journalistes. Par snobisme ils ont adopté « interview » et par manque d'audace ils ont continué à l'écrire sous sa forme originale, sans se douter du préjudice qu'ils causaient à la langue. Mais il est inutile de tâcher à leur faire comprendre leur tort, car il n'est intime et méconnu « reporter » de faits divers qui ne dit se rire de vous si vous vous avisez de l'appeler « reporter ».

Inscrivons pourtant, à l'actif des journalistes si calomniés, un progrès au moins. De moins en moins, quand la presse parisienne mentionne les jeux olympiques qui, l'an prochain, concentreront à Paris tout l'univers sportif, le terme d'« olympiades » se lit à la manchette des quotidiens. Le grand public est averti ; il sait maintenant qu'une « olympiade » est un espace de quatre ans. La Vérité est en marche.

La Vérité est en marche, et les apôtres de la vérité se recrutent dans les meilleurs où, vraiment, on ne les aurait pas été chercher. Qui eût pu s'imaginer que le sport tant décrié de la boxe concourrait un jour à la plus grande gloire de la science française ? La nouvelle qui nous apprend qu'en septembre prochain Baffling Siki consacrerait le produit d'un match aux laboratoires scientifiques n'est pas d'un mince intérêt et la portée en est très grande. Elle eût, peut-être, séduit l'esprit de Renan, et

peut-être le philosophe, dont le centenaire provoque encore, ici et là, de sourdes rumeurs, y eût-il trouvé le sujet d'un nouveau drame philosophique. Mais il lui eût été difficile peut-être de transformer Siki en Caliban, car, quoique ce redoutable champion soit non comme un démon, il jouit présentement d'une popularité si sympathique chez ces bons Irlandais, qu'il serait exagéré de faire de lui le résumé de tous les vices et le symbole des plus sombres esprits infernaux.

Exportation et tarif douanier

On sait que l'adoption de l'initiative douanière aurait pour effet d'abroger le tarif douanier actuel. C'est là l'un des buts de ceux qui se posent habituellement en défenseurs des intérêts des prolétaires, mais qui embouchent la trompette en faveur des « ennemis » lorsque leur politique de classe se trouve en défaut. Votre tarif douanier, disent-ils, nuit à nos industries d'exportation par le coût élevé de production qu'il provoque ; il raréfie les possibilités de vente à l'étranger de nos produits et le chômage en est la résultante. A tous ces maux, dévoilés moins par velléité de rendre aux facteurs de la production destinée à l'exportation leur complète activité que par visée inapparente aux crédules de leurs arguments, le remède proposé n'élargirait pas la multiplicité de leurs causes. Celles-ci, les protagonistes de l'initiative douanière paraissent les ignorer pour l'instant, alors que leur tâche serait précisément d'établir pour chacune d'elles sa répercussion sur la marche des affaires dans les industries dites d'exportation. Ils se débent à cette analyse et le tarif douanier actuel reste pour eux le pelé, le galeux, d'où vient tout le mal. A l'encontre de leurs affirmations gratuites, voici ce que rapportait dernièrement « L'Exportateur suisse » sur l'amélioration de la situation économique en 1922 : « Si le nombre des chômeurs totalement sans ouvrage était encore à fin 1922 de 53,400, il a cependant, comparé à celui du commencement de l'année, diminué de moitié. Dans les différentes industries, le point culminant de la crise est, dès à présent, surmonté. A la suite de la stabilisation des prix des marchandises et du rapprochement des prix allemands de ceux du marché mondial, l'exportation d'un grand nombre de produits industriels suisses a pu s'améliorer d'une façon très sensible. Les événements politiques de ces deux derniers temps ont fait faire à l'égalisation des prix un progrès particulièrement rapide. Les cours des changes ont subi de même un changement qui est favorable à l'exportation suisse. Les cours de la livre sterling se rapprochent toujours plus de la parité, tandis que le dollar, le florin hollandais et la couronne suédoise sont au-dessus. Il en résulte que ces pays sont beaucoup plus fortement stimulés à passer leurs demandes en Suisse. Et cela d'autant plus que les livraisons à faire par les pays à change déprécié deviennent toujours plus incertaines quant au délai de livraison et à l'observation des arrangements pris et que les prix exigés en valeur ou augmentent constamment. Il régnait, somme toute, dans la plupart des industries suisses, une atmosphère pleine d'assurance et principalement dans l'industrie des tricoteuses et la bonneterie, de la chaussure et des tresses pour chapeaux. Les perspectives de vente dans l'industrie horlogère — qui a longtemps et plus que les autres souffert de la crise — sont également meilleures. »

En présence de déclarations pareilles émanant d'un organe dont l'impartialité est manifeste, on peut affirmer que les porte-voix des partisans de l'initiative douanière détonnent. La Chambre suisse de commerce, d'ailleurs, qui comprend des membres représentant l'industrie d'exportation, et M. Sulzer, le grand industriel zuricois, rapporteur de la majorité de la commission au Conseil national, sont arrivés à cette conclusion que, dans l'intérêt de toute l'économie politique suisse, l'initiative douanière doit être repoussée.

SUISSE

Pensons à l'industrie nationale. — On nous écrit :

Dans son dernier bulletin, l'Union suisse des coopératives de consommation fait prévoir une prochaine hausse de ses articles de faïence et verrerie, à la suite de la majoration des prix réalisés ou en perspective dans les manufactures françaises et belges et recommande de ne pas tarder à passer les ordres destinés à ces maisons étrangères. Or, il est bien certain qu'actuellement plus que jamais les acheteurs suisses feraient mieux de réserver leurs commandes à l'industrie du pays, qui travaille tout aussi bien et à des prix se rapprochant très sensiblement de ceux de la production étrangère.

L'initiative douanière. — En réponse à un article paru dans nos colonnes le 15 mars, M. Oscar Schär, de Bâle, nous adresse une lettre dont nous croyons utile de publier ce qui suit :

C'est à tort que votre correspondant me présente comme me servant de ma fonction à la tête du département de la propagande, des affaires juridiques et de la presse de l'Union suisse des sociétés de consommation pour faire de la politique personnelle. Après que toutes les autorités responsables de l'Union suisse des sociétés de consommation, y compris l'assemblée des délégués (celle-ci même à l'unanimité) s'étaient prononcées pour l'initiative, et après que le conseil de surveillance, tout récemment, eût de nouveau confirmé le mandat, je ne pouvais pas ne pas suivre la ligne de conduite ainsi tracée.

D'un autre côté, votre correspondant dit que « trois seulement sur les douze fédérations régionales de l'Union suisse des sociétés de consommation se sont mises en campagne pour l'initiative ». Ce n'est pas exact non plus. Ce qu'il faut dire, c'est que trois d'entre elles ont organisé des conférences extraordinaires, confèrent

ces qui s'étaient prononcées avec une majorité plus ou moins grande pour l'initiative, alors que les autres se bornent à se servir de leurs fonds de propagande pour soutenir la dite campagne. C'est vous dire qu'aucune d'entre elles n'a songé ni ne songe à s'abstenir. »

BERNE. — M. Keller, contremaître à Bumpitz, a été écrasé par la locomotive du train de Neuchâtel alors que traversant la voie, il voulait prendre le train omnibus se dirigeant sur Berne. Le malheureux est mort sur le coup.

Nous apprenons que l'administration de l'Hôpital de l'île, à Berne, a appelé comme remplaçant provisoire de feu le professeur Arnd, le docteur Gustave Dardel, de Saint-Blaise.

Samedi après midi, un ouvrier d'une fabrique de Berne qui, portant une caisse, se dirigeait à reculons vers le monte-charge, est tombé dans la cage de l'ascenseur, ce dernier ayant continué sa course au lieu de s'arrêter à l'étage où se trouvait l'ouvrier. Le pauvre homme a été relevé dans un état grave et transporté à l'hôpital de l'île.

La petite gare de Corgémont a été ensanglantée hier matin vers 8 heures et demie par un drame dont l'issue a étonné considérablement tous les spectateurs. Le train de marchandises qui manœuvrait ordinairement en gare de Corgémont, passait à proximité d'un char circulant sur la route, lorsque par suite d'un faux mouvement, le chef de train, M. Turler, qui surveillait la manœuvre et se trouvait derrière le char, fut violemment projeté contre un wagon. Il fut écrasé entre les deux véhicules. La route, qui longe, paraît-il, de très près la voie en cet endroit, est une des causes du malheureux concours de circonstances à laquelle M. Turler doit d'avoir été victime de ce déplorable accident. Il a été tué sur le coup.

ZURICH. — Quatre projets de loi d'organisation de la juridiction civile et pénale zuricoise ont été rejetés aux votations cantonales :

1. La loi qui devait augmenter la compétence de toutes les instances par 49,174 non contre 26,627 oui.

2. La loi permettant d'élire des bourgeois suisses comme greffiers et substitués aux tribunaux avec 59,890 non contre 17,018 oui.

3. La loi permettant au procureur de prononcer des condamnations jusqu'à concurrence de 100 francs sans la collaboration d'un juge, par 37,713 non contre 34,927 oui.

4. La loi doublant le montant actuel des amendes soit au maximum 30,000 francs, par 37,809 non contre 36,688 oui.

La loi réduisant le jeton de présence des membres du Grand Conseil de 12 à 10 francs a été acceptée par 40,925 oui contre 35,140 non.

M. Wisca, consul de l'Argentine, à Zurich, a succombé à une embolie au cours d'une fête costumée, organisée samedi soir en faveur des chômeurs au grand hôtel Dolder.

Un cortège de démonstration, organisé par la gauche du parti communiste, afin de troubler cette fête, a été refoulé par un fort contingent de police.

BALE-VILLE. — Apercevant ou croyant apercevoir on ne sait quoi dans une voiture des tramways de Bâle, non loin de la frontière badoise, un épervier s'y est précipité, brisant une vitre et causant de l'effroi parmi les occupants. L'oiseau a été promptement abattu. Le waltman se promet d'orner son logis de la dépouille de ce singulier voyageur.

ARGOVIE. — Les trois projets soumis aux électeurs du canton d'Argovie ont été adoptés, le premier réduisant de 10 pour cent les traitements du personnel enseignant, par 29,892 voix contre 13,735 ; le second portant extension des compétences en matière de délit contre la propriété par 22,323 contre 21,166 voix, et le troisième portant émission d'un emprunt de 10 millions de francs destiné à consolider les dettes flottantes par 22,670 contre 21,270 voix.

FRIBOURG. — On a trouvé au pied des remblais du boulevard de Pérolle, à Fribourg, le cadavre d'un homme à moitié déchié. On croit se trouver en présence du corps d'un nommé A. L., disparu depuis septembre dernier. Le cadavre se trouvait dans un état de putréfaction très avancée.

VAUD. — A Forel (Broye), un incendie a complètement détruit, samedi après midi, un bâtiment comprenant maison d'habitation, grange et étable, propriétés de M. Alfred Baudin. Une génisse est restée dans les flammes. Les dégâts sont très importants.

GENÈVE. — Un accident qui eût pu avoir de terribles conséquences, s'est produit dimanche après midi, à Aire.

A quatre heures et demie, une quarantaine de personnes étaient massées sur le débarcadère du bac assurant le passage entre Aire et Saint-Georges.

A l'arrivée du bateau à Aire, le pilote et le concessionnaire du service invitèrent la foule à quitter la passerelle afin de ne point entraver le débarquement. En vain firent-ils observer qu'un ordre de police interdit tout stationnement en cet endroit. Personne ne broncha.

Tout à coup, un craquement se fit entendre : une poutre du débarcadère venait de se briser, entraînant une grande partie de la passerelle et avec elle quinze personnes qui furent précipitées à l'eau, heureusement assez peu profondes. Pleurant, gémissant, poussant des cris de terreur, les pauvres gens se dirigèrent vers la rive, où ils parvinrent, transis et fort émus.

Le débarcadère avait été entièrement réparé en juillet 1922. Il était donc en parfait état, mais ne pouvait supporter un poids trop considérable. D'ailleurs, le département de justice et police, par un écriteau bien en vue, interdit au public de stationner sur la passerelle et cela non sans quelque raison.

On l'a constaté dimanche. Dans sa séance de samedi après midi, le Grand Conseil de Genève a continué l'examen, en troisième débat, de la loi fiscale. Il a admis pour les propriétés agricoles la capitalisation à 5 % et un impôt complémentaire de 1 pour

mille. Les contribuables, dont les propriétés n'ont pas une valeur supérieure à Fr. 25,000 verseront 1/2 pour mille. Pour l'impôt sur la fortune, ceux qui possèdent moins de Fr. 5000 sont exonérés.

La grande misère des blés

Jusqu'à fin février, les livraisons de blé indigène à l'administration fédérale des céréales se montaient à 50,000 tonnes. Celles de ces derniers jours étant peu importantes, on peut considérer que les livraisons seront terminées à fin mars. Le total sera probablement de 54 à 55 mille tonnes au maximum, alors que l'année dernière il avait atteint 90,000 tonnes.

Cela donne une image assez exacte de la récolte de 1922. A moins toutefois que quelques producteurs, inquiets de la tournure que prennent les événements en Europe, n'aient gardé dans leurs greniers des provisions plus considérables que celles nécessaires à leurs besoins. Pour l'orge, les livraisons ont été à peu près aussi importantes que l'année dernière, mais pour le froment, elles n'ont pas atteint la moitié de celles de 1922. Pour l'avoine, la récolte a été mauvaise en qualité comme en quantité.

Le blé indigène acheté par la Confédération est réparti comme suit : 30 pour cent à la Suisse romande, 30 pour cent au canton de Berne et le reste aux autres cantons.

Les 50 mille tonnes livrées jusqu'ici représentent une valeur de 22 millions et demi. Si l'on évalue les livraisons totales à 55 mille tonnes, le déficit vis-à-vis de 1922 sera de 35 mille tonnes, soit d'environ 15 millions et demi de francs, que l'agriculture suisse encaissera de moins, à cause du mauvais temps.

La tactique socialiste

Les socialistes ne désarment pas, leur arsenal est bien garni de machines de guerre de tout genre dont ils usent tour à tour pour battre en brèche nos institutions et en entraver le fonctionnement régulier. Leur méthode, il faut en convenir, ne manque pas d'habileté. Ils ne s'entêtent pas dans une mauvaise voie, mais s'empressent au contraire d'adapter leur action aux circonstances et aux courants populaires.

L'initiative pour le prélèvement sur les fortunes spéculait sur des instincts matériels, elle faisait appel à des sentiments d'envie, à l'égoïsme inné en tout l'être humain. Elle a abouti à un échec prouvant à l'évidence que les citoyens suisses possédaient une mentalité meilleure que celle dont les initiés, soit-disant représentants du peuple, prétendaient lui attribuer. Cette offensive a échoué.

Aujourd'hui, pour réparer la défaite décisive subie dans cette direction, les mêmes hommes invoquent à l'appui de l'initiative douanière des motifs d'un ordre bien différent. Puisque l'électeur ne se laisse pas guider par ses passions matérielles, on s'adressera à son sentiment de la légalité. On lui représente qu'il est frustré de ses droits les plus précieux, que ses représentants aux Chambres fédérales ont par seule ambition de priver leurs mandants des droits constitutionnels les mieux établis.

Maintenant, comme il y a quelques mois, on dissimule sous une enveloppe attrayante les buts réels que l'on voudrait atteindre. La tactique n'est pas maladroite, fort heureusement ce n'est plus une nouveauté et il n'est pas difficile de découvrir sous les belles phrases l'intention inavouée.

Il faut le dire franchement, sous les fallacieux prétextes de diminuer le coût de la vie, de renforcer les garanties constitutionnelles, les socialistes espèrent avant tout apporter le trouble et le désordre dans les finances fédérales. En prétendant empêcher les pouvoirs législatif et exécutif de prendre les mesures propres à assurer les ressources de la Confédération, à protéger nos intérêts industriels, commerciaux et agricoles, les auteurs de l'initiative savent parfaitement bien qu'ils aboutiront à rendre toujours plus difficile et plus pénible l'existence du grand nombre.

Combien, parmi les signataires de l'initiative, se sont laissés séduire par son caractère apparent sans réfléchir aux conséquences inévitables de son acceptation ? Avant de se prononcer, avant d'aller voter, le 15 avril, qu'ils examinent attentivement toutes les faces du problème qui leur est posé ? Lorsqu'ils auront bien pesé le pour et le contre, qu'ils auront pris connaissance des arguments décisifs invoqués par les adversaires de l'initiative, surgis de tous les milieux, de tous les partis politiques, des groupements professionnels les plus divers, ils arriveront à la conviction que leur devoir est de déposer dans l'urne un refus catégorique.

CANTON

Impôt sur les successions. — La commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet de loi d'impôt sur les successions et sur les donations entre vifs, ainsi que le projet de révision de la loi du 10 novembre 1920 concernant la perception d'un émolument en cas de dévolution d'hérédité vient de déposer son rapport et la question sera discutée en deuxième débat au cours de la session extraordinaire convoquée pour le 26 mars.

Une modification essentielle apportée au projet du Conseil d'Etat réside dans la substitution de l'imposition des parties dévolues à chaque héritier à l'imposition des masses successorales. Le changement aurait été sans importance pratique s'il s'était agi d'un impôt proportionnel ; les conséquences seraient assez sensibles puisqu'on fait application du système de la progression. Aussi, afin de ne point diminuer dans une mesure trop grande le rendement présumé des taxes, la commission s'est-elle décidée à accélérer la progression en vue d'obtenir, par l'application des taux nouveaux, des résultats sensiblement équivalents à ceux qu'au-

raient procurés les normes primitivement arrêtées par le Conseil d'Etat. La nouvelle échelle désavantagerait l'Etat en présence d'héritiers nombreux et l'avantage s'ils sont moins de quatre.

Le projet du Conseil d'Etat exemptait de tout droit les legs et dons en nature jusqu'à 200 fr. La commission demande d'abaisser ce chiffre à 100 fr. pour les legs et dons en espèces et de l'élever à 250 fr. pour les dons en nature. Des modifications de détails sont également proposées touchant les successions soumises à usufruit, celles ouvertes à l'étranger et celles comprenant des immeubles situés en dehors du canton.

S'agissant des dispositions relatives à la fixation et à la répartition du droit de succession, le rapport de la commission contient de très intéressantes précisions, avec exemples appropriés, qui renseignent très exactement sur la portée de la loi. Il signale le fait que la situation du conjoint survivant en concours avec les descendants communs a été améliorée.

Une question délicate était de faire entrer l'imposition des donations entre vifs dans le cadre du système progressif. En s'écartant par donations successives la transmission de ses biens, le contribuable ne pourrait-il pas, tout en respectant la loi, échapper aux taux progressifs qui auraient frappé les mêmes biens s'ils avaient été transmis tous à la fois par succession ?

La difficulté est résolue de la manière suivante : au moment de la donation, celle-ci devra être déclarée ; le donataire payera le droit calculé sur le montant de la donation. Lorsque s'ouvrira la succession du donateur, les donations et les avances d'hoirs seront rapportées à l'actif successoral ; le droit sera calculé d'après l'ensemble de ce qui a été donné et de ce qui échoit à un même héritier, mais on en déduira les droits payés antérieurement lors des donations.

La commission s'est ralliée, dans sa majorité, s'agissant du code d'exécution, au principe de la déclaration de fortune par les héritiers. Au lieu de baser l'impôt sur cette déclaration et sur le contrôle exercé par le fisc, quelques-uns préféraient que l'on s'appuyât sur le dernier mandat d'impôt direct du défunt comme c'est actuellement le cas pour l'émolument de dévolution. Mais la majorité s'est montrée défavorable à cette idée.

Concernant la perception d'un émolument en cas de dévolution d'hérédité, la commission a apporté aussi quelques retouches au projet du Conseil d'Etat.

Le taux de l'émolument a été fixé à 1 % avec réduction à 1/2 % pour les successions dont l'actif net est inférieur à 50,000 fr. Ainsi a été simplifiée l'échelle à trois degrés qui figurait dans le projet du gouvernement.

D'autre part, il a paru que ce serait compliquer les rouages et réserver aux héritiers des surprises désagréables que de charger la justice de paier de percevoir cet émolument alors que, pour le droit sur les parts héréditaires, c'est le département des finances qui agit.

Cernier. — Dans une belle manifestation, samedi soir, la section de Cernier de la Société fédérale de gymnastique a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Couvet. — Réuni le 13 mars, le Conseil général de Couvet, revenant sur sa décision du 19 janvier dernier, a décidé que les traitements du personnel communal ne subiraient pas de réduction ; la commission des comptes et la commission spéciale avaient conclu à une réduction de 5 % dès le 1er avril prochain.

Un crédit de 550 fr. a été accordé à la commission scolaire pour l'assurance accidents et responsabilité civile en faveur du corps enseignant et des élèves des classes primaires.

Une subvention du 3 % du devis a été votée à M. Georges Renaud pour la construction d'un bâtiment ; le montant du crédit est de 675 francs.

Le Landeron (corr.). — La foire du Landeron de lundi a été fort importante. Cent trente-deux génisses, vaches et bœufs et 170 porcs étaient offerts en vente.

Grande animation. On a remarqué la présence de plusieurs marchands de la Suisse orientale. Nombreuses transactions conclues bien que, par suite de la prévision d'herbe fraîche les prix aient subi une hausse de quelques cents francs par pièce depuis février.

La gare a expédié 31 wagons contenant 102 pièces.

Dimanche, vers 4 h. et demie de l'après-midi, à la sortie nord du vieux bourg, une automobile et un break se sont rencontrés. Le

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

ORPHÉON

CE SOIR, à 8 h. PRÉCISES

RÉPÉTITION

Par devoir Le comité

Etat civil de Neuchâtel

Décès

- 13. Lucie née Heger, épouse de Maurice Kuffer, à St-Blaise, née le 1er juillet 1870.
15. Charles-Albert Matthey-Doret, ancien négociant, époux de Pauline Maret, né le 3 août 1850.
16. Arthur-Werner Roth, agriculteur, à Lullyères, époux de Hermance-Bertha Imer, né le 6 septembre 1855.
Alice-Augusta née Genton, épouse de Louis-Henri-Emmanuel de Montet, née le 27 février 1854.
Elisabeth née Christin, épouse de Numa-Charles Saum, née le 10 août 1854.
Marie-Clémentine née Matthey-Doret, veuve de Louis-Frédéric Montandon, à La Brévine, née le 3 septembre 1839.
17. Cécile Burmann, rentière, née le 8 août 1837.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 14 mars 1923

Table with columns for various financial instruments and their prices, including actions, obligations, and exchange rates.

Grande hausse des changes alliés. Londres bat son record à 25.28 (+ 5 c.). Paris 84.22 1/2 (+ 58 3/4 c.). Bruxelles 29.80 (+ 42 1/2). Italie 25.35 (+ 88 3/4 c.). Dollar 5.38 (+ 3/8). Budapest continue sa baisse à 12 1/2. Le marché des actions est moins animé, mais résiste. Financière de Genève + 4. Columbus + 9. Part S&M monte 50 fr. Tono ordinaire remonte de 5 fr. Cinéma baisse de 40 fr. Obligations melleuses.

Advertisement for Cinema Palace featuring 'L'homme qui pleure avec André Nox et Brise-Tout avec Tom-Mix'. Includes the Cinema Palace logo and showtimes.

Advertisement for Scott's Emulsion featuring a fisherman carrying a large fish. Text describes the benefits of the emulsion for health and vitality.

Advertisement for Savon Cadum soap. Includes an image of the soap box and text describing its purity and benefits for skin care.

Advertisement for Aspirine Bayer. Includes an image of the Aspirine Bayer box and text describing its effectiveness for various ailments like headaches and toothaches.

choc assez violent renversa la voiture. Ses occupants s'en tirent avec quelques pieds contusionnés et quelques meurtrissures. Le cheval, par contre, eut une jambe et le poitrail blessés.

Quant à l'auto, ses phares volèrent en éclats, les garde-crotte furent faussés et l'avant un peu endommagé.

La faute, paraît-il, serait due au chauffeur qui, négligence inconcevable à pareil endroit, aurait omis de « corner » pour signaler sa présence.

Il y aurait lieu, semble-t-il, avant d'attendre un accident plus grave, de redoubler de sévérité envers tous ceux — chauffards, cyclistes, cochers, voitureurs et charretiers — qui, à ce passage dangereux, ne veulent pas s'astreindre à aller au pas.

Nos chevrons

On nous écrit :

Il est bien regrettable que tous les partisans quand même du drapeau rouge-blanc-vert n'aient pas assisté à la soirée de « Neuchâtel suisse » : ils auraient pris une excellente leçon d'histoire neuchâteloise qui leur aurait appris que le drapeau chevronné n'a jamais été l'emblème de la royauté, de l'autocratie et de l'impérialisme, mais le drapeau d'un peuple fier de ses franchises, épris de liberté et dont les regards ont toujours été tournés vers la Suisse ; un drapeau que ses contingents ont fièrement porté sur les champs de bataille où nos confédérés ont lutté contre le despotisme ; un drapeau sous les couleurs duquel ont été faites les révolutions de 31 et 48, car en 48, le rouge-blanc-vert n'existait pas.

Comment a été fait le drapeau actuel ? Après une longue discussion à la Constituante sans résultat pratique, le docteur Dubois fit confier, à La Chaux-de-Fonds, dans la nuit, le drapeau rouge-blanc-vert avec la croix fédérale pour donner satisfaction aux députés qui voulaient l'écusson suisse dans nos couleurs, et arborant ce drapeau au début de la séance, il fut acclamé par emballement patriotique.

Quel pays ayant ses couleurs populaires et je souligne le mot les a remises ? Pas un. Laissons donc de côté ces questions plus politiques que patriotiques et retournons aux nobles couleurs que nos pères, plus républicains que nous ne le sommes peut-être, ont fièrement arborées dans toutes les phases de notre histoire neuchâteloise.

Dr. E. P.

P. S. — Après 1851, et même avant, le drapeau aux chevrons était interdit par la Royauté prussienne.

NEUCHÂTEL

Puériculture. — On nous écrit :

Sous la présidence du docteur de Marval, Mme Loeffler-Delachaux donnera, vendredi prochain, une conférence sur l'œuvre de la « Pouponnière neuchâteloise ». Cette causerie — publique et gratuite — destinée à mettre le public neuchâtelois au courant d'une œuvre utile au premier chef, sera agrémentée de chants de Mme Berner-Strubin, cantatrice.

Nous recommandons chaleureusement à toutes les personnes qui s'intéressent à « nos tout-petits » d'aller applaudir la sympathique conférencière, et nous leur recommandons vivement la collecte en faveur de la pouponnière, que les dames samaritaines feront à la sortie.

Récital de piano. — On nous écrit :

Jeuil soir, dans la Salle des conférences, sera donné un récital de piano par M. André Sala. Le jeune et sympathique artiste unit à la sûreté d'une exécution parfaite le rare talent d'interpréter admirablement les œuvres des maîtres anciens et modernes.

Le programme très choisi, où figurent les noms de Bach, Schubert, Beethoven et Liszt, offrira une véritable jouissance artistique à tous les amateurs de belle musique. Le programme comporte aussi une des compositions du jeune virtuose, œuvre toute moderne, tour à tour badine, expressive et fougueuse.

Ajoutons que ce concert, tout en procurant une réelle satisfaction musicale, permettra aux auditeurs de participer à une œuvre de bienfaisance, puisqu'il est donné au profit de l'Institut des jeunes aveugles de Fribourg, dont M. André Sala est un des anciens et des plus brillants élèves. Aussi formons nous des vœux pour que la Salle des conférences soit comble jeuil soir.

Section d'histoire de Neuchâtel-Ville. — Veillée d'histoire intéressante et variée que celle de jeuil dernier. Cinq travaux captivèrent l'attention des nombreux auditeurs.

Le 16 janvier 1849 paraissait, dans un journal républicain, une lettre d'un bourgeois de Neuchâtel se plaignant de l'inconvenance des élèves du gymnase à l'égard du nouveau régime et des insultes de ces jeunes gens « nourris de principes monarchiques ». Cette lettre, commentée et complétée par le rédacteur du journal, signalait, entre autres choses, le désordre et les mots grossiers de ces élèves, et préconisait une réforme de l'éducation publique dans le canton.

Les étudiants décidèrent de répondre à cette lettre qui les prenait à partie et de réfuter les alléguations qu'elle contenait. Après avoir discuté le ton qu'ils donneraient à leur protestation, ils rédigèrent une réponse pleine d'ironie. Cette pièce, que M. Jules Lecoutre a retrouvée et dont il donne connaissance, ne fut pas expédiée ; très probablement sur le conseil des parents. Elle n'aurait fait qu'exaspérer encore les esprits, au moment (21 janvier) où éclataient à Neuchâtel les troubles à l'occasion des élections ecclésiastiques, événement qui nécessita la levée de troupes.

Le second travail avait trait à 1815. Napoléon ayant quitté l'île d'Elbe, la Diète suisse ordonna la mobilisation et les troupes fédérales, parmi lesquelles deux bataillons neuchâtelois, s'avancèrent jusqu'en Franche-Comté. C'est de cette expédition que M. André Bovel lit et commenta trois lettres échangées entre l'aumônier César-Henri Monvert, et une amie Mlle Marianne Darciel, lettres pleines d'observation et d'humour qui dépeignent tour à tour un campement à la Chaux-de-Milieu, la misère et la disette en Franche-Comté dévastée — non par les troupes suisses ! — l'intérieur d'un châteaü ou d'une cure de campagne, l'installation de l'état-major fédéral à Neuchâtel, où l'on ne manquait de rien !

M. G. Borel-Girard a eu en mains — et en présente d'intéressants extraits — le journal de Jean-Henri Grandpierre, qui fut ministre à Neuchâtel, où ses parents habitaient la Grand-Rue. Ces extraits concernent un certain nombre d'événements locaux du début du XIXe siècle : les obsèques du général Meuron, l'entrée des Français à Neuchâtel, l'arrivée de Lespéret, etc. Grandpierre donne encore dans son journal les impressions, bonnes ou mauvaises, que lui ont laissés ses maîtres de collége, et constate qu'on faisait de bonnes études de latin à Neuchâtel, de 1800 à 1820, mais que les autres branches, la littérature française en particulier, étaient bien négligées.

La Société d'histoire avait décidé de publier,

pour le cinquantenaire de la république, un volume des traités de combourgeoisie que les princes et comtes du pays de Neuchâtel ont fait avec leurs voisins des cantons suisses, du troisième siècle à 1815. Diverses circonstances n'ont pas permis à cet ouvrage de voir le jour à l'occasion des fêtes de 1898. Il manquait encore à ces textes, — recherchés, revus et publiés par M. Jules Jeanjaquet, — une introduction ou une préface que l'on attendait depuis quelques années, afin de pouvoir distribuer le volume aux membres de la Société. Il a fallu la réunion prochaine, à Neuchâtel, de la Société générale suisse d'histoire, pour faire sortir cette préface du cerveau de nos savants collègues. M. Arthur Piaget vient de rédiger cette préface, — qu'il soumet, pour critiques, à l'assemblée, — et qui permettra l'achèvement de l'impression du volume des combourgeoisies... 25 ans après la date primitivement fixée !

Pour clore la réunion, M. Jean de Pury fait part de quelques idées et observations que lui suggère la lecture toujours attrayante du « Dictionnaire du parler neuchâtelois » ; il propose quelques étymologies et signale à l'auteur, M. W. Pierrehumbert, une ou deux expressions qui, sans être purement neuchâteloises, sont employées couramment dans notre pays.

Dons en faveur de la fondation cantonale « Pour la Vieillesse » :

Veuve G., 10 fr. ; E. P. H., 5 ; C. W., Peseux, 5 ; Marinette, 5. Total à ce jour : 2956 fr.

POLITIQUE

L'occupation de la Ruhr

Le président allemand donne en personne

BERLIN, 18. — Le président Ebert a prononcé un discours à Hamm, en Westphalie, en présence des organisations économiques et syndicales de la Ruhr.

Il affirma que l'Allemagne n'est pas responsable des événements actuels, mais qu'elle a fait tout son possible pour exécuter le traité de paix et qu'elle a présenté déjà un plan de réparations qui n'a pas été examiné. (Trois affirmations qui ne sont pas des vérités.)

M. Ebert déclara, pour conclure, que la cause de l'Allemagne était entre les mains des habitants de la Ruhr et que le succès était assuré si ces derniers persistaient dans la résistance.

Berlin redoutait la proclamation d'une république rhénane

FRANCFORT, 18. — L'attente dont M. Joseph Smets a été victime à Cologne cause une vive surexcitation en Allemagne où, généralement, les éléments nationalistes détestent le leader rhénan, en qui ils voient le propagandiste convaincu d'une Rhénanie indépendante. On rappelle à ce propos que, au début de l'occupation de la Ruhr, les fenêtres de l'appartement de M. Smets, dans la rue de Luxembourg, à Cologne, furent lapidées par les nationalistes et qu'il était obligé de vivre sous la garde de vingt paysans de l'Éitel, armés de barres de fer.

M. Smets déclarait récemment à un journal français qu'il dispose d'un million et demi d'adhérents hostiles à la Prusse. En Allemagne, ces affirmations avaient causé une grande colère, ainsi que l'appel qu'il adressait à tous les Rhénans possédant des aptitudes spéciales pour les engager à former un corps de fonctionnaires destinés à remplacer en Rhénanie les éléments expulsés.

On craint beaucoup, dans les milieux officiels, la réalisation d'une Rhénanie indépendante et l'on assure que le voyage du président Ebert à Hamm aujourd'hui même n'est pas étranger à cette préoccupation.

Saisie d'argent

COLOGNE, 19 (Wolff). — Les Belges ont saisi à l'office de la Banque du Reich de Munchen Gladbach un dépôt de 68 millions de marks. Le directeur de l'office a été arrêté. Toutes les autres banques ont alors fermé leurs portes.

Les Français ont saisi à la caisse d'épargne de Julier environ 6 millions de marks provenant du fonds de secours en faveur de la Ruhr.

Propagande et sabotage

DUSSELDORF, 19 (Havas). — La police française a arrêté lundi matin le chef de la propagande nationaliste dans la région. C'est un jeune homme de l'école des beaux-arts à Dusseldorf, nommé Zimmermann.

MAYENCE, 20 (Havas). — A la suite de plusieurs sabotages de lignes télégraphiques et téléphoniques, le commandant français de la place de Kaiserslautern a fait connaître à la population de cette ville par voie d'affichage que l'ordre avait été donné aux patrouilles de tirer sur quiconque toucherait aux fils télégraphiques ou téléphoniques.

Après l'attentat

COBLENCE, 19 (Havas). — En présence des attentats qui ont été commis sur M. Smets, qui a été grièvement blessé et sur son secrétaire, mortellement atteint, la haute commission interalliée des territoires rhénans a, par un vote unanime des hauts commissaires français, anglais et belge, décidé comme première mesure la suspension immédiate des fonctions du préfet de police de Cologne et l'ouverture d'une enquête.

D'autre part, comme suite à cet attentat, la haute commission prendra des mesures extraordinaires de sécurité touchant la circulation entre l'Allemagne non occupée et les territoires occupés, pour mettre un terme aux menées pan-germanistes.

Lettre de Berne

(De notre corresp.)

La protection des locataires

Si, dans quelques cantons romands, MM. les propriétaires sont humains dans leur cœur et raisonnables dans leurs prétentions, il n'en est pas de même dans beaucoup de villes confédérées, où l'appétit des possesseurs d'immeubles ne s'atténue pas plus que la pénurie des logements.

A Berne, par exemple, un bureau pour la protection des locataires a été créé, il y a un certain temps déjà. Mais, en présence de la rigueur des lois, il ne peut pas faire grand-chose — je vous en parle par expérience —. Mon respectable proprio augmente mon loyer au gré de sa fantaisie, chaque fois que sa charmante épouse a besoin d'un chapeau neuf, et je ne puis remercier le ciel d'avoir doté cette aimable femme d'une seule tête, ce qui limite mes augmentations à chaque terme. Si ce brave homme avait épousé l'hydre de Lerne, je ne sais vraiment pas où j'en serais. Car je ne

trouve rien d'autre, et quand je vais à l'office des logements, je vois des citoyens anorophes, alias sans toit, dont la foule à longs flots roule, et déborde jusque sur l'escalier.

Mais au fait, mes tribulations domestiques vous laissent froids. Je voudrais vous voir à ma place et je m'assure que vous vous échaufferiez vous aussi !

Voici qu'à leur tour les Soleurois s'insurgent et demandent qu'on vienne au secours des citoyens qui ne possèdent pas pignon sur rue.

Ils ont, impavides, fondé une ligue qui demande, s'appuyant sur l'article 253 du Code des obligations que l'on fasse une loi fédérale « disposant » que :

- 1. Les cantons, quel que soit le degré de pénurie des logements, organisent la protection des locataires.
2. Le droit de résiliation par le propriétaire sera limité.
3. Les loyers seront établis par l'autorité, même dans les cas où ils ne seraient pas contestés par le locataire.
4. Les spéculateurs sur les loyers seront punis.
5. Les locaux à usage de bureaux seront également protégés.
6. Au lieu des juges ordinaires, les litiges seront tranchés par une commission spéciale. Eventuellement une initiative populaire décidera sur ce point.

Les Soleurois ont, encore la candeur de se plaindre que chez eux on paie jusqu'à 200 fr. la pièce. Que diraient-ils s'ils vivaient à Berne, où cela va jusqu'à 800 fr. la pièce ? Je connais quelqu'un — qui me touche de très près et que j'aime mieux que mon meilleur ami — qui paie 1600 fr. par an pour deux pièces. Et ce n'est point une exception, c'est la règle ordinaire.

Franchement, maintenant qu'il est admis que l'on dérange le peuple souverain pour n'importe quelle babiole, vous admettez qu'on pourrait sans inconvénient le consulter sur ce point. A quand l'initiative populaire ? Pour moi, je n'aurai pas assez de mains pour la signer. R. E.

Voici qu'à Zurich l'union des locataires a adressé au Conseil d'Etat une requête dans laquelle elle demande d'accélérer la création de la loi sur les immeubles et en attendant de remettre en vigueur quelques dispositions de la loi sur la protection des locataires. Cela considérant que la pénurie des logements et la hausse des loyers recommencent à sévir.

L'initiative douanière

L'assemblée extraordinaire des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, du 16 mars 1923, après avoir entendu les rapports des conseillers nationaux Sulzer-Schmid et Mosimann sur l'initiative douanière, constate que :

- 1. L'abrogation immédiate du tarif d'usage actuel qui doit être considérée comme le but essentiel de l'initiative, compromettrait gravement l'avenir de la production suisse tout entière, sans apporter à aucune classe de la population un allègement possible du coût de la vie.
2. Les effets de l'initiative rendraient la Suisse incapable de négocier des traités de commerce et la réduiraient d'une manière générale à l'impuissance en matière de politique commerciale, portant ainsi un préjudice irréparable aux intérêts de l'industrie d'exportation.
3. La création dans la constitution d'un régime d'exception tout spécialement et exclusivement pour la législation douanière est une innovation superflue et dangereuse et doit être combattue énergiquement. Des votations continues sur des questions économiques ne feraient qu'apporter la division dans le peuple au point de vue politique et économique et deviendraient un péril dans une saine démocratie.
4. L'initiative aurait des conséquences véritablement désastreuses pour les finances fédérales. Elle compromettrait de manière durable le rétablissement de l'équilibre budgétaire et forcerait la Confédération à se restreindre, dans tous les domaines, en particulier dans celui de la politique sociale.
5. Les salariés ne trouveraient pas dans un allègement correspondant du coût de la vie une compensation au contre-coup qu'auraient sur eux les conséquences économiques de l'initiative. Ils devraient, d'autre part, compter avec des impôts plus forts, et cela à un moment où, tant dans le domaine public que privé, l'acceptation de l'initiative obligerait à un retour en arrière dans les mesures de politique sociale.

En conséquence, l'assemblée des délégués décide que les intérêts supérieurs de l'économie nationale suisse, le maintien des forces productives du pays et l'existence des personnes qui en dépendent, exigent impérieusement le rejet de l'initiative par le peuple et les cantons.

Vote ou votation ?

Pourchassant avec une louable ardeur les termes incorrects qui pullulent et prolifèrent dans la langue moderne, certains « prolétaires » se laissent entraîner par leur zèle hors de la bonne piste. Ils laissent passer sans les voir des énormités qui seraient pour faire frémir dans leur tombe Voiture et Vaugelas, et ils se ruent avec une noble fureur sur des expressions dont la pureté est irréprochable.

C'est ainsi que depuis quelque temps on n'ose plus risquer le terme « français fédéral ». Eh, quel diable ! Votation est le terme propre, le seul terme français pour exprimer l'action de voter, comme élection exprime l'acte d'être. Que si le fait que le mot figure dans le Larousse ne prouve pas grand-chose, pour ce que ce dictionnaire des familles pousse l'hospitalité jusqu'à accueillir tout ce qui se présente, nous avons d'autres et de plus grands auteurs pour nous. Les plus grands auteurs. Aucun dictionnaire ne s'est jamais avisé de contester la pureté du mot. Littré, puriste entre les puristes, n'hésite pas une minute à lui faire accueil et en donne même les quatre acceptations, savoir : 1. action de voter ; 2. énoncé d'un vote ; 3. système de répartition des voix dans les assemblées d'actionnaires ; 4. action de donner son suffrage dans l'ordre de Malte.

Le vote est autre chose : c'est le vœu exprimé par une assemblée. Donc, ne nous laissons point troubler par des scrupules parfaitement vains. Et, appuyés fermement sur toutes les autorités reconnues de la

langue française, parlons de la votation du 18 avril et de l'espoir que nous avons de voir le vote populaire repousser l'initiative socialiste. R. E.

NOUVELLES DIVERSES

Incendie du théâtre de Wiesbaden. — Après la représentation de dimanche soir au théâtre d'Etat de Wiesbaden, un incendie a éclaté ensuite d'une cause inconnue. Après 1 heure, tout le théâtre était en feu. Vingt minutes après le commencement de l'incendie, la grande coupole s'est écroulée dans la salle avec un fracas formidable. Malgré l'aide apportée par les habitants, une grande partie des décors et des accessoires ont été détruits. Les troupes d'occupation française ont fait garder les lieux par plusieurs compagnies de soldats. Le feu a duré jusqu'à 1 heure de la nuit. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliards de marks. Il n'y a pas de pertes de vies humaines à déplorer.

Les sports

(De notre corresp.)

Football. — Résultat des matches de championnat série promotion : Suisse occidentale : Etoile-Carouge contre Amical-Genève, 3 à 1. — Chaux-de-Fonds Pr. contre Cantonal Pr., renvoyé. — Forward Morges contre Servette Pr., 2 à 1.

Suisse centrale : La finale du championnat de promotion Suisse centrale, Concordia de Bâle contre F.-C. Granges a été renvoyée au 8 avril.

Bienne Pr. contre Victoria Berne, 3 à 2. — Young Boys Pr. contre Berne Pr., 7 à 0.

Suisse orientale : Ballspielclub contre Oerlikon, 0 à 3. — Kickers-Lucerne contre Wohlen, 1 à 3. — Olten contre Lucerne Pr., 1 à 1. — Baden contre Sirius, 2 à 0. — Neumünster contre Zurich Pr., 1 à 1. — Oberwinterthur contre Winterthur Pr., 0 à 1. — Wil contre Arbon, 0 à 2. — Romanshorn contre Schaffhouse-Sparta, 0 à 0. — Bruhl Pr. contre St-Gall Pr., 0 à 6.

Rugby. — Lausanne contre Olympique Thonon, 0 à 6.

Hockey. — A Paris, la France bat la Suisse par 3 à 2, après avoir mené à la mi-temps par 2 à 0. Peu après le repos, les Français marquent leur dernier but et, dans les dix dernières minutes, la Suisse parvient à marquer par Poncet (Zurich) et Muhlbinger (Varembé). — A Edimbourg, l'Angleterre bat l'Ecosse par 9 à 1. Spectateur.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Pour le remboursement des prêts anglais à la France

PARIS, 20 (Havas). — Selon « L'Echo de Paris », le gouverneur de la banque d'Angleterre a conféré, à Paris, avec le gouverneur de la banque de France et avec M. de Lasteyrie, ministre des finances. Tous trois ont envisagé les modalités de remboursement des crédits consentis à la banque de France par l'établissement anglais.

Les négociations ne sont pas encore terminées. On peut dès maintenant envisager une solution de nature à donner satisfaction aux lobbies de nature à donner satisfaction aux commerçants consentis par l'Angleterre. La France demande que le remboursement s'échelonne sur une période de 5 à 6 ans.

Lord d'Abernon

porte les propositions allemandes à Londres

PARIS, 20 (Havas). — Selon le correspondant de Berlin de « L'Echo de Paris », lord d'Abernon, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, est parti dimanche soir pour Londres. Il est considéré comme envoyé par M. Stresemann, Stinnes et le parti industriel tout entier. M. Stresemann a toujours demandé la publication des offres allemandes de janvier et lord d'Abernon veut faire connaître à Londres la teneur exacte de ces propositions.

Une île surgit dans la mer de Chine

SAIGON, 20 (Havas). — A la suite d'une éruption volcanique, un flot circulaire d'un diamètre de 400 mètres et d'une hauteur de 35 mètres a surgi le 2 mars. Selon les derniers renseignements, cet flot se trouve par 10° 20' de latitude nord et 108° 50' 1 de longitude est, méridien de Greenwich, ce qui le placera à environ 60 milles de la petite île de Poulo-Cecir, devant les côtes de la Cochinchine.

Cours du 20 mars 1923, à 8 h. 1/2, du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours, Cheque, Demande, Offre. Rows include Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne nouv., Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie.

Madame Charles Knapp, ses enfants et toute sa famille dans le canton de Vaud, ont le grand chagrin d'annoncer la mort de leur chère mère et grand-mère,

Madame Emile REYMOND décédée subitement, aujourd'hui 19 mars, à la Bérallaz.

L'inhumation aura lieu à Montherod sur Lausanne.

Madame veuve Charles-François d'Epagnier a la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances du décès de son cher époux,

Charles-François d'EPAGNIER survenu le 19 mars à minuit, à l'âge de 75 ans. Cernier, le 19 mars 1923.

Mon âme se repose en Dieu; ma délivrance est en Lui.

L'enterrement aura lieu sans suite, selon le désir du défunt, le 21 mars, à 14 heures.

Madame veuve Louis Evard, à Neuchâtel, et ses enfants : Mademoiselle Marie Evard, à Neuchâtel; Monsieur André Evard, à Bruxelles; Monsieur Louis Evard, à Romilly (France); Monsieur Fernand Evard, à Lucerne; Madame veuve Ida Montandon, à Cortailloz, et ses enfants : Madame veuve Jeanne Wenker-Montandon et sa fille Madeleine; Mademoiselle Hélène Montandon, à Cortailloz; Monsieur et Madame Albert Jeanneret-Matthey-Doret, à La Brévine; Monsieur et Madame Fritz Matthey-Doret et leurs enfants, à Cernier et Genève, ainsi que les familles Montandon, Matthey-Doret, parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Clémentine MONTANDON née MATHEY-DORET

que Dieu a reprise à Lui, vendredi 16 mars, dans sa 84ème année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, Cité de l'Ouest 4, le 17 mars 1923.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel le mardi 20 mars 1923, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Emma Sigg-Burmman, à Lyon; Monsieur et Madame Henri Burmann, aux Brenets, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Charles Seinel-Burmman, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants, et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Cécile BURMANN

leur très chère et vénérée sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, survenue le 17 mars 1923, à l'âge de 86 ans.

Neuchâtel, le 17 mars 1923.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui. Ps. LXII, 2.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, Il s'est tourné vers moi et il a écouté ma prière. Ps. XL, 2.

L'incinération, sans suite, aura lieu à La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Marie Zbinden-Krumm et ses enfants; Marguerite, Adolphe, Max, Marie-Rose et Elisabeth, à Cernier; Mademoiselle Bertha Zbinden, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Edouard Dellenbach-Zbinden et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame veuve Fritz Dubied-Gueisbühler, ses neveux et nièces; Monsieur Fridolin Colette-Gueisbühler et ses enfants; Madame veuve Krumm, à Cernier; Mademoiselle Elisabeth Krumm, à Passadana (Californie); Madame et Monsieur Graf-Krumm, à Bulach; Madame et Monsieur Bindschedler-Krumm, à Cernier; Monsieur et Madame Jacob Krumm-Staub, à Pittsburg (Amérique); Mademoiselle Claire Krumm, à Cernier; Madame veuve Tribolet-Dähler, à Cernier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, beau-fils et parent,

Monsieur Adolphe ZBINDEN-KRUMM chef cuisinier

que Dieu a repris à Lui, samedi 17 mars, à l'âge de 50 ans, après une courte maladie.

Cernier, le 19 mars 1923.

Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 20 mars, à 2 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Cernier (Erlach).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique - Mars 1923

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

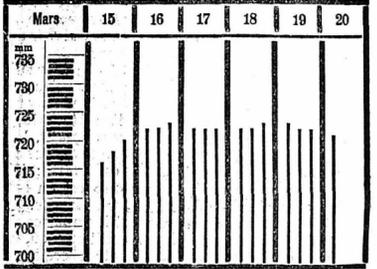
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: Date, Moy., Min., Max., Baromètre, Vent, Dir., Force, Etat du ciel.

Forte gelée blanche le matin. Temps brumeux. Le ciel s'éclaircit en partie le soir. 20, 7 h. 1/2: Temp.: 0.0. Vent: N.-E. Ciel: couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm. suivant les données de l'Observatoire.

Niveau du lac: 20 mars, (7 heures) 429 m. 560



Bulletin météor. des C. F. F. 20 mars, à 7 h.

Table with columns: Altitude, Observations faites aux gares C.F.F., TEMPS ET VENT. Rows include Bâle, Bern, Coire, Davos, Fribourg, Genève, Glaris, Grenchen, Interlaken, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Locarno, Lugano, Lucerne, Montreux, Neuchâtel, Ragatz, Saint Gall, Schaffhouse, Sierra, Thonon, Vevey, Zermatt, Zurich.